

## 1<sup>ère</sup> DELIBERATION DE LA SEANCE DU 22 MAI 2025 à 20 HEURES 30

Nombre de membres :  
En exercice : 15  
Présents : 10  
Votants : 10 + 5 procurations

Date de convocation : 13/05/2025

L'an deux mille vingt-cinq  
et le jeudi ving-deux mai à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la commune de CAVILLARGUES (Gard), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (article L 2121-7 et suivants) au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent NADAL, Maire.

Etaient présent(e)s : NADAL Laurent, PLUTINO Antoine, GAS Joëlle, LAVASTRE Norbert, REBOULET Franck, TOLETTI Patrick, DOSE Nathalie, JUSTAMOND Mireille, FRENE Eric, BERTRAND Michèle

Etaient absent(e)s excusé(e)s : FANTON Pascale procuration à GAS Joëlle, FRAC Valérie procuration à NADAL Laurent, MATHIEU Pierre procuration à LAVASTRE Norbert, JALLIFFIER-ARDENT Catherine procuration à DOSE Nathalie, ARNAUD Jérôme procuration à PLUTINO Antoine

REBOULET Franck est élu(e) à l'unanimité secrétaire de séance par le Conseil municipal

### Objet : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association des jeunes vignerons de Cavillargues

Vu la demande de l'association des jeunes vignerons de Cavillargues en date du 03/04/2025,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

- **ATTRIBUE** une subvention exceptionnelle à l'association des jeunes vignerons de Cavillargues pour un montant de 500 €.
- **PRECISE** que les crédits budgétaires correspondants sont inscrits au chapitre 65 du budget primitif 2025.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, an susdits.

Le Maire,  
Laurent NADAL



**Certifiée exécutoire**  
**Reçue en Préfecture le :**

**Publiée ou notifiée le :**